



ENFANCE & JEUNESSE, SCOLARITÉ

## LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES SE POURSUIVENT JUSQU'AU 30 MARS

Mis en ligne le 13 mars 2019

La campagne d'inscription scolaire pour la rentrée 2019-2020 se poursuit **jusqu'au 30 mars**. Les documents à fournir sont téléchargeables sur l'[Espace Citoyen](#) (onglet "autour de l'école") et le dossier à déposer au guichet famille, service situé à l'espace Atout Âge, à côté de la mairie. Une permanence du guichet famille est prévue le samedi 30 mars, le matin, de 9h00 à 12h00, pour les familles qui n'auraient pas la possibilité de venir en semaine aux heures d'ouverture habituelles. Pour toute information, les familles peuvent contacter le guichet famille au **02 40 94 69 31** ou par mail : **guichet-famille@treillieres.fr**



≡ RETOUR À LA LISTE



## Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

 02 40 94 64 16



**CONTACTEZ-NOUS**

### Horaires :

#### Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

#### Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

#### Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.